

SAINT-MANDÉ MAG

N°253 Février 2021 saintmande.fr



A la une
PRIORITÉ À LA PROPRETÉ URBAINE
Focus
BUDGET 2021



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

FOCUS
Finances
communales
Un budget
ambitieux et
réaliste



p.10

À LA UNE
Covid-19
Un centre de
vaccination
ouvert à
Cresco



p.13

SAINT-MANDÉ MAG N°253 / FÉVRIER 2021 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencel **RÉDACTION** Isabelle Fouché
CONCEPTION GRAPHIQUE Valérie Besser **PHOTOS** Mairie de Saint-Mandé/Mathieu Génon/Isabelle Fouché/Adobe Stock
IMPRESSION Peri Graphic **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE D'EXEMPLAIRES** 14 500 Dépôt
légal à parution

POUR EN SAVOIR+ www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

f Ville de Saint-Mandé **t** 94160.saintmande **@** @saintmande

p.05 RÉTROSPECTIVE

p.06 À LA UNE

Collecte des déchets : résultats de la consultation / Création d'une brigade propreté

p.15 VIE ÉCONOMIQUE ET ANIMATIONS

Les nouveaux commerces / Aide au loyer pour les commerces / La boutique éphémère / Promenade sur nos marchés

p.18 CADRE DE VIE

Un nouvel indice de la qualité de l'air / Le palmarès APICité 2020

p.20 CULTURE ET VOUS

Rencontre avec Sara Veyron, metteuse en scène / Le Centre culturel fête ses 50 ans / Culture en un clic

p.26 DÉTENTE

Lus pour vous / Et toque !

p.27 À TOUT ÂGE

Les conseils de l'équipe santé / Les rendez-vous de la Maison de la Famille

p.30 LES ASSOS

L'actualité de nos associations

p.33 PAROLES D'ÉLUS

Libre expression des groupes d'opposition

p.36 SERVICES

Permanences des élus / Pharmacies de garde / Vos commerces sur www.saintmandemescommerces.fr / Les inscriptions scolaires 2021-2022 / Don de sang

p.38 ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et décès

JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Conseiller départemental du Val-de-Marne

“ Je m’étais engagé à créer une Brigade verte au sein de la police municipale pour lutter contre les incivilités. C’est chose faite ! ”

La Covid-19 est malheureusement toujours là. Nous devons poursuivre nos efforts et faire preuve d’une grande patience.

Toutefois, avec le début de la campagne de vaccination, l’espoir renaît. C’est tout naturellement que j’ai souhaité que la Ville de Saint-Mandé, en partenariat avec la Ville de Vincennes, soit un acteur actif de cette campagne de vaccination.

L’ouverture d’un Centre de vaccination au Cresco s’inscrit dans la suite des initiatives prises par nos deux communes. Je ne peux que souligner l’investissement et la mobilisation des professionnels de santé qui se sont engagés à nos côtés dans la lutte de la Covid-19. Je les remercie très sincèrement pour leur mobilisation. Vous êtes nombreux à manifester votre inquiétude au vu des difficultés que vous rencontrez pour obtenir un rendez-vous. La situation est la conséquence de l’approvisionnement difficile en doses vaccinales. Pour organiser efficacement la prise de rendez-vous, il est indispensable de

pouvoir prévoir le nombre de vaccins qui pourront être administrés. L’ouverture de ce centre démontre une nouvelle fois le rôle essentiel des collectivités dans la gestion de cette crise sanitaire sans précédent.

Malgré les difficultés, la vie municipale continue et les agents de la Ville s’efforcent au quotidien, de vous offrir un service de qualité. La propreté en fait partie. Cependant, il existe des difficultés persistantes du fait d’actes d’incivisme qui dégradent notre espace public et la propreté de nos rues et de nos quartiers. Je m’étais engagé lors de la campagne municipale à créer une Brigade verte au sein de la police municipale pour lutter contre les incivilités. C’est chose faite ! Leur mission : sillonner les quartiers afin de signaler les problèmes de propreté dans l’espace public, sensibiliser les personnes aux bons comportements et verbaliser les

incivilités portant atteinte à la propreté de nos rues.

Pour que ce travail soit pleinement efficace, votre concours est essentiel. Chaque geste compte, il s’agit d’un effort collectif à réaliser tous les jours, sans relâche et tout au long de l’année, pour que la propreté soit durable, que notre Ville reste propre, belle, accueillante et agréable à vivre.

Pour faire sens au quotidien, l’action publique ne peut se passer de l’engagement civique et citoyen : ensemble, nous devons veiller à préserver notre cadre de vie.

Je sais pouvoir compter sur vous.

Prenez soin de vous.




De gauche à droite : Charlotte Libert-Albanel, Maire de Vincennes, Josy Top, Adjointe au Maire de Vincennes en charge de la santé, Julien Weil, Maire de Saint-Mandé et le Docteur Assouline, médecin coordinateur, Adjoint au Maire de Saint-Mandé en charge de la santé lors de l’ouverture du centre de vaccination au Cresco.

SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC



CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclair

- ◆ Basé sur un interlocuteur expérimenté
- ◆ Structure réactive
- ◆ Tarifs préférentiels
- ◆ 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- ◆ 4 visites incluses au forfait



Frédéric ORLY

Frédéric Orly reste
à votre écoute au

06 79 93 61 82

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé

L'aide à domicile sur-mesure à Saint-Mandé



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 03 75

Toutes nos auxiliaires de vie sont
des **professionnelles qualifiées.**

Nous vous garantissons toujours
la même auxiliaire de vie.



Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com



HOMMAGE

Hyper Cacher

Hommage aux victimes de l'attentat du 9 janvier 2015 qui ont perdu la vie parce qu'ils étaient juifs : Yohan Cohen, Philippe Braham, François-Michel Saada et Yoav Hattab. La cérémonie s'est tenue place Gallieni, au Jardin des Oliviers.



SENIORS

Coffrets gourmands

Du fait de la crise sanitaire, le repas offert habituellement aux Saint-Mandéens de plus de 65 ans au Chalet du lac n'a pu avoir lieu. Mais pour ne pas rompre avec cette tradition, un coffret gourmand a été remis à nos seniors, ravis par cette délicate attention !



PRÉVENTION ROUTIÈRE

Permis piéton

Sensibilisés en janvier à la sécurité routière par la Police municipale, les enfants de CM2 des écoles de Saint-Mandé ont reçu, des mains du maire, leur permis piéton.



COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

DÉCOUVREZ LES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION

Du 18 décembre au 8 janvier, une consultation était lancée auprès des Saint-Mandéens afin de recueillir leurs attentes et préférences, en vue d'améliorer la qualité du service "collectes" et de les associer à l'organisation future.

Le marché relatif à la collecte des déchets ménagers arrivant à son terme, la Ville a souhaité, même si cette compétence est exercée par le Territoire "Paris Est Marne & Bois", consulter les Saint-Mandéens sur ce service rendu. Le questionnaire, distribué dans les boîtes aux lettres, mis en ligne sur le site de la Ville et publié dans les colonnes du magazine de janvier dernier comportait une douzaine de questions. Après dépouillement des 1209 réponses adressées à la Ville (908 en ligne et 301 en format papier), voici les principales tendances.

QUALITÉ DE LA COLLECTE

Sur une échelle de 1 à 10, 1 045 personnes estiment que la collecte est efficace (comptage des notes données de 6 à 10). 69 estimant même qu'elle est très efficace.

FRÉQUENCE DES PASSAGES

Cette satisfaction s'exprime aussi sur le nombre de passages pour la collecte des déchets ménagers : 87 % sont

satisfaits. Idem pour la collecte du verre qui enregistre un taux de satisfaction de plus de 80 % même si elle représente une nuisance pour 58 % des personnes. La question d'une collecte du verre en journée se pose avec 44,8 % des avis pour, 41 % contre et 14,2 % ne se prononcent pas. Sur le nombre de passages concernant les recyclables, 49,2 % sont satisfaits et 49,9 % ne le sont pas. Concernant la collecte des ordures ménagères, une légère majorité des réponses penchent pour une collecte en soirée comme bientôt à Vincennes.

LES DÉCHETTERIES MOBILES ET LES DISPOSITIFS DE TRI

Si 72 % des réponses mentionnent que ce service est connu, seuls 51,4 % des personnes l'utilisent et 7,4 % disent ne pas le connaître. Un déficit de communication qu'il convient peut-être de rectifier, tout comme les dispositifs proposés pour la gestion des déchets (tri, obtenir un bac...), seulement 61 % affirment être suffisamment informés.

LES ENCOMBRANTS

Ce service est particulièrement apprécié des personnes ne disposant pas de moyens de transport pour se rendre en déchetterie. À noter que 53 % seraient d'accords pour passer à une collecte avec prise de rendez-vous. Quant à l'heure de passage (matin comme actuellement ou le soir), aucune tendance ne se dégage vraiment, c'est quasi 50/50.

LES PISTES D'AMÉLIORATION

Une question ouverte permettait d'indiquer les attentes ou points d'amélioration souhaités. Parmi les sujets évoqués : le nombre de poubelles, les nuisances sonores, la salubrité, plus de communication, les problèmes de circulation, le nombre de bacs à compost, les problèmes de copropriété, la verbalisation des contrevenants...

**POUR PLUS DE PRÉCISIONS,
CONSULTEZ LES RÉSULTATS SUR
SAINTMANDE.FR**



LA VILLE DÉPLOIE UNE BRIGADE VERTE

Mégots, déjections canines, mouchoirs, masques...
Les rues sont parfois prises par certains pour des poubelles...
Pour y remédier, la Ville a mis en place depuis le 1^{er} février,
une brigade verte dédiée à la propreté urbaine.

Malgré les nombreuses campagnes de sensibilisation et une vigilance de chaque instant du service "Cadre de vie", nos rues souffrent encore de l'absence de savoir-vivre de certains et la question de la propreté est un défi qu'il faut relever au quotidien. Ainsi, pour améliorer la salubrité et lutter efficacement contre les actes d'incivilité sur l'espace public, la Ville a décidé de créer une brigade verte.

LES MISSIONS DE LA BRIGADE VERTE

La brigade verte est composée de deux agents dont la mission est de signaler les problèmes de propreté, de sensibiliser les particuliers aux bons comportements et si besoin, de verbaliser les contrevenants aux règles relatives à la préservation de notre cadre de vie ou portant atteinte à la propreté de nos rues.

Il faut voir ces agents comme des ambassadeurs du vivre-ensemble mais hélas, la sanction fait aussi partie de la pédagogie. Ainsi, les jets de détritus sur la voie publique (masques, mégots, mouchoirs, papiers...), le non-respect des règles de collectes des déchets, ou encore

la négligence des propriétaires de chiens seront dorénavant sanctionnés.

À titre d'exemples...

- 35 euros pour un mégot
- 68 euros pour les déjections canines ou le non-respect des horaires de sorties ou rentrées de bacs à ordures...
- 135 euros pour les dépôts d'immondices sur la voie publique
- 1500 euros si ce dépôt est effectué avec un véhicule...

À bon entendeur !

**MOINS D'INCIVILITÉ, C'EST PLUS
DE PROPRETÉ ! PLUS QUE JAMAIS,
RESPECTONS NOS ESPACES PUBLICS !**



COLLECTES DES DÉCHETS

**COLLECTE DES
ORDURES MÉNAGÈRES :**
lundi, mercredi et
vendredi matin

**COLLECTE DES
RECYCLABLES
(MULTI MATÉRIAUX) :**
jeudi matin

COLLECTE DU VERRE :
• mardi matin pour le
secteur 1 (semaine
paire)
• mardi matin pour le
secteur 2 (semaine
impaire)

**COLLECTE DES
ENCOMBRANTS :**
le 1^{er} jeudi matin
du mois

**PENSEZ AUSSI À LA
DÉCHÈTERIE MOBILE !**

À SAINT-MANDÉ

Le 1^{er} samedi du
mois de 9h à 13h,
rue Cailletet, devant
l'école Paul Bert.

Le 3^e mercredi du
mois de 9h à 13h,
place de la Libération
(marché de l'Alouette)

**VOUS AVEZ AUSSI
ACCÈS AUX
DÉCHÈTERIES MOBILES
DE VINCENNES**

Le 2^e samedi du mois
(matin) : place Renon

Le 3^e samedi du mois
(matin) : place Carnot

Le 4^e mercredi du
mois (après-midi) :
place Diderot

**POUR TOUTE QUESTION,
APPELEZ LES SERVICES
TECHNIQUES DE LA
VILLE AU 01 49 57
78 80 OU VIA LE SITE
DE LA VILLE : WWW.
SAINTMANDE.FR
(ESPACE CITOYEN).**



FINANCES COMMUNALES

UN BUDGET AMBITIEUX ET RÉALISTE

Le budget de la Ville a été présenté et adopté par le Conseil municipal lors de sa séance du 26 janvier. Malgré un contexte général inédit et incertain du fait de la crise sanitaire, il s'inscrit dans la volonté constante de poursuivre les investissements nécessaires à l'amélioration du service public tout en préservant ses équilibres financiers, et sans augmenter les taxes locales.

LE CONTEXTE GÉNÉRAL

Avec un recul du PIB de la France de 9 % en 2020 (3 % lors de la crise de 2008), la France accuse de plein fouet les effets de la crise sanitaire qui va impacter, au minimum, les premiers mois de l'année...

La crise a aussi affecté le budget de notre commune bien qu'elle jouisse d'une situation financière de départ saine tout en appliquant des taux d'imposition stables depuis 5 ans et qu'elle peut se prévaloir d'un endettement diminué et complètement sécurisé.

Avec pour objectif la préservation des grands équilibres budgétaires, la Ville est conforme à la trajectoire qu'elle s'est fixée lors des orientations budgétaires présentées lors du Conseil municipal de décembre dernier et s'impose une

règle de bonne gestion durant toute la nouvelle mandature, à savoir : une épargne brute toujours supérieure au remboursement annuel du capital de la dette.

LES LIGNES DIRECTRICES DU BUDGET 2021

Recettes. De nombreuses collectivités doivent accroître la pression fiscale, ce ne sera pas le cas à Saint-Mandé : il n'y aura pas d'augmentation d'impôts (sauf la valorisation forfaitaire de + 0,2 % prise par l'État) et les abattements fiscaux en vigueur seront maintenus. D'autre part, la Ville s'engage à geler les tarifs des services à la population (restauration scolaire, prestations diverses...). Enfin, l'exonération des droits de voirie pour les commerçants sera reconduite sur toute l'année 2021.

Dépenses. La Ville se fixe trois priorités : la sécurité, la propreté et la redynamisation du commerce local. Par ailleurs, Saint-Mandé a ouvert, mi-janvier un centre de vaccination contre la Covid en complément du centre de dépistages en place depuis septembre dernier. Le soutien apporté au CCAS et aux associations sera maintenu. Ce budget prend en compte également le démarrage d'un programme d'investissement pluriannuel ambitieux avec plus de 11 M€ de crédits ouverts en 2021 afin d'enclencher, dès maintenant, des travaux importants d'infrastructures extérieurs notamment dans le quartier nord de la Ville et un plan de rénovation écologique de son patrimoine.

EN FONCTIONNEMENT "TROIS PRIORITÉS "

Recettes de fonctionnement (41,3 M€). 75 % des recettes proviennent des impôts et taxes (31,1 M€) et seront fortement impactées en 2021. À cela, plusieurs raisons : la disparition progressive de la taxe d'habitation avec une compensation minorée qui conduit à une perte du produit fiscal de 400 000 €, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui est désormais perçue par l'Établissement Public Territorial (EPT) Paris Est Marne & Bois, le maintien de l'un des taux les plus bas du département pour la taxe foncière (18,80 %). Les droits de mutation sont estimés à 2,6 M€.

Le reste des recettes est composé des produits d'exploitation (5,8 M€) dont l'estimation est en baisse du fait de la crise sanitaire (- 60 000 € pour le produit des services et - 50 000 € d'exonération des droits de voirie pour les commerçants) et du versement de la Dotation Générale de Fonctionnement (1,8 M€) par l'État qui, pour la quatrième année subit un nouvel écrêtement (- 73 000 €).

Dépenses de fonctionnement (39,5 M€). Celles-ci sont en hausse d'1,4 M€ du fait de plusieurs facteurs : des charges nouvelles (+ 0,9 M€) dont l'augmentation du prélèvement lié à la loi pour la Solidarité et le Renouvellement Urbain (SRU), la contribution à l'EPT Paris Est Marne & Bois, des dépenses imprévues dues à la crise sanitaire ; et des dépenses supplémentaires (+0,5 M€) afin d'améliorer la qualité des services rendus à la population avec trois priorités : le cadre de vie et la propreté, la sécurité et la redynamisation du commerce local.

EN INVESTISSEMENT "L'EFFORT MAINTENU"

Dépenses d'investissement (12,9 M€) : démarrage du programme d'investissement :

- 1,760 M€ concerne les dépenses financières dont le remboursement annuel du capital de la dette : 1,550 M€ en 2021.
- À cela s'ajoute un plan pluriannuel d'investissement sur cinq ans (2021-2025) de 51,3 M€ (dont 11,145 M€ en 2021) pour les dépenses d'équipements dont l'entretien du patrimoine mobilier et immobilier (3,150 M€) et les mesures nouvelles (7,8 M€).

Ces mesures nouvelles sont : la 1^{ère} phase du plan de rénovation thermique des bâtiments communaux, la 1^{ère} étape de travaux de rénovation et d'embellissement du quartier Nord, le programme de vidéo-protection, des moyens alloués à la petite enfance/vie scolaire, au sport et à la vie associative, aux équipements culturels, au développement économique et commercial, à l'informatisation des services...

Recettes d'investissement (12,9 M€). Elles se composent des fonds propres pour 2,905 M€ correspondant à l'autofinancement dégagé par la section de fonctionnement, la taxe d'aménagement et le Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée...

Elles englobent aussi l'emprunt d'un montant envisagé de 10 M€ mais qui pourrait être revu au regard des résultats définitifs de 2020.

▶ DÉCRYPTAGE

54 M€

Montant du
BUDGET PRINCIPAL



9 ans

La capacité de
DÉSENMETEMENT de la
Ville, chiffre qui traduit sa
bonne santé financière
puisque l'on estime à 12 ans le
seuil d'alerte.



0 %

d'augmentation des TAUX
DE FISCALITÉ et des TARIFS
DES SERVICES rendus aux
habitants.



808 € par
habitant

L'ENCOURT DE LA DETTE
alors qu'il est de 1045 € par
habitant dans les autres
communes d'Île-de-France.



3 priorités

Le cadre de vie et
la propreté - la sécurité -
la redynamisation du
commerce local.





CENTRE DE VACCINATION

Un centre de vaccination dédié à la Covid-19 a été mis en place à Cresco, à l'initiative des Villes de Saint-Mandé et de Vincennes en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé.

Ouvert le 14 janvier, le centre de vaccination a d'abord accueilli les professionnels de santé de plus de 50 ans ou ceux présentant des facteurs de risques.

Depuis le 18 janvier, ce sont les personnes de plus de 75 ans ne vivant pas en maison de retraite et les personnes présentant des pathologies à "hauts risques" qui peuvent se faire vacciner.

MODALITES

- Vaccination gratuite sur rendez-vous du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 18h au 0 800 009 110 ou via le site Doctolib : <https://www.doctolib.fr/centre-depistage-covid/saint-mande/centre-de-vaccinations-covid-saint-mande>.
- Aucune prise de rendez-vous ne se fait sur place.

LE JOUR J

Pensez à apporter votre carte d'identité et votre carte vitale.

Le port du masque est bien sûr, obligatoire. Chaque personne vaccinée est gardée en surveillance quinze minutes comme l'exige le protocole sanitaire, puis elle repart avec un certificat de vaccination et peut prendre rendez-vous pour la seconde injection. « Nous sommes en capacité de vacciner 200 personnes par jour voire plus dès que l'on aura les doses » explique Alain Assouline, Médecin coordinateur, Adjoint au Maire en charge de la santé. « La vaccination est effectuée par deux médecins et des infirmières libérales

de Saint-Mandé, Vincennes et Fontenay-sous-Bois. Des médecins retraités se sont également mobilisés pour apporter leur aide. Le dispositif est coordonné par des agents administratifs de notre commune avec, en soutien, la responsable du Centre de Soins municipal et le SSIAD. Nous espérons pouvoir sortir de cette crise, et bientôt retrouver le lien social qui nous manque tant » poursuit-il.

**CENTRE DE VACCINATION
CRESCO • 4, AVENUE PASTEUR**

QUELQUES RAPPELS

- Les rendez-vous ne sont pris que par téléphone ou via Doctolib.
- Nous comprenons votre inquiétude et votre souhait de vous faire vacciner, **toutefois la prise de rendez-vous dépend de l'approvisionnement en vaccins.**
- Nous vous invitons à faire preuve de patience.
- Nous vous remercions de bien vouloir continuer à respecter les gestes barrières.



FROMAGER ET CAVISTE A SAINT-MANDÉ

31 av. du Général de Gaulle - 94160 SAINT MANDÉ

Laissez-nous vous conseiller
et vous amener vers l'affiné et au-delà !

Toute l'année faites-vous plaisir avec notre sélection :

- de fromages fermiers
au lait cru de saison (raclette,
fondue, Mont d'Or,...)
- de fromages à la truffe
- de vins bio,
en biodynamie et naturels
- de spiritueux
- de bières artisanales
locales
- et plein d'autres
gourmandises qui
n'attendent que vous.

Venez nous voir et/ou passez commande

Tél : 01 49 57 14 42

lesfromagesdivins@outlook.com

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :

  [les_fromagesdivins](https://www.instagram.com/les_fromagesdivins)

VENTE À EMPORTER

OU SUR NOTRE SITE
latourelle-vincennes.com



TÉLÉPHONE
01.43.74.33.36

DE 12H À 14H ET
DE 19H À 21H



BURGER MAISON



NOUVEAU FLAMMEKUECHE



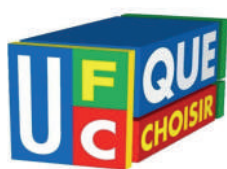
NOUVEAUX COMMERCES



Shengtian Huang
Restaurant "M' Poké"
(cuisine traditionnelle hawaïenne)
35-37, avenue Joffre
Tél. 09 81 86 57 27
et mpoke.hiboutik.com



Vithushan Vimalanathan
Supermarché "Coccimarket"
7, avenue Joffre
Tél. 01 45 73 95 97



UFC QUE CHOISIR

L'Association de Défense des Consommateurs UFC QUE CHOISIR assure toutes les semaines une permanence pour vous accompagner dans la gestion de vos litiges de consommation. Les lundi et vendredi de 10h à 13h30 avec ou sans rendez-vous.

CRESCO • 4 AVENUE PASTEUR

Plus d'informations par courriel :
contact@saintmande.ufcquechoisir.fr



Aide au loyer pour la relance des commerces

Afin de donner un coup de pouce aux commerces, bars, cafés, restaurants, entreprises artisanales et indépendants qui auraient du mal à payer leur loyer, la Région Ile-de-France propose une aide forfaitaire de 1 000 euros.

POUR QUI ?

Cette aide s'adresse aux locataires de locaux commerciaux dont l'établissement est situé en Ile-de-France, créés avant le 15 octobre 2020 et ayant fait l'objet d'une interdiction d'accueillir du public lors du deuxième confinement (novembre 2020).

QUEL MONTANT ?

L'aide forfaitaire allouée est de 1000 euros, quel que soit le montant du loyer. Les entreprises multi-établissements peuvent demander une aide pour chaque établissement.

COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Il suffit de déposer une demande en ligne puis de compléter le dossier de candidature sur le site de la Région Ile-de-France : <https://aides-urgence-covid19.iledefrance.fr>

FÊTE DES AMOUREUX

Dimanche 14 février, c'est la Saint-Valentin !

En panne d'idées ?

- **Des produits de beauté ou des parfums aux notes sensuelles...** Courez à la parfumerie *O'la la - Institut de Beauté* !
- **Art de la table, décoration...** Et pourquoi pas *Les Heures Maison* ?
- **Un livre ?** Pensez à la librairie *Paroles*.
- **Un bijou ?** Les bijouteries *Attuil, Huy et le Comptoir de Saint-Mandé* sauront vous conseiller.
- **Une petite robe, de jolis escarpins, un sac, une pochette, un album photos personnalisé...** Saint-Mandé ne manque pas de boutiques "plaisir" (*AJL Photos, L'Atelier 49, Chichi, Sensuella, Lovely choses, Nana et moi, la Boutique Éphémère...*)
- **Des fleurs ?**
La Florangerie, Collin Fleurs et Vert pré.
- **Des chocolats ?**
Rendez-vous chez *De Neuville, Daskalidès, Chocolats Chapon* ou *Jeff de Bruges...*



Boutique éphémère : Calendrier des prochaines expos-ventes

Venez à la rencontre de créateurs qui vous proposeront un objet unique : le vôtre !

Jusqu'au 14 février

Les Sentiments

Accessoires de mode en tissu et cuir

Rimma BOUILHAGUET

Katryngems

Bijoux

Catherine SRKALA

Maïcha dream créations

Vêtements

Gnima DRAMÉ

Du 15 au 21 février

Bijoux en pierres naturelles et accessoires de mode

Maria ZOUARI

Du 22 au 28 février

Soltita

Bijoux en ivoire végétal

Emmanuel FERRAND

Dagaraa

Prêt-à-porter (robes et blousons)

Aline HIEN

Du 1^{er} au 7 mars

Étoffes & Silhouettes

Création de vêtements sur-mesure

Guénaëlle DEBARNOT

De fil et de perles

Broderie main et bijoux

Marie-Catherine LAM

37, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

LA VILLE DE SAINT-MANDÉ RECRUTE

457 agents agissent au quotidien pour offrir aux Saint-Mandéens un service public de qualité. Régulièrement, des postes sont à pourvoir.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site de la Ville www.saintmande.fr rubrique Offres d'emploi.

JOURS DE MARCHÉ

Marché de l'Alouette

(alimentaire)

Place de la Libération

Le mardi et le vendredi

de 8h à 13h

Marché de la Tourelle

(alimentaire)

Place Gallieni et avenue de Paris

Le jeudi et le dimanche

de 8h à 13h

Marché toutes

collections (Cartes postales, livres et jouets anciens, monnaie...)

Avenue de Paris et avenue Gallieni

Tous les mercredis de 9h à 18h



DE BONS PRODUITS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Le mois dernier, nous vous proposons une balade au marché toutes collections.

Ce mois-ci, on vous emmène sur les deux marchés "aux comestibles" de La Tourelle et de l'Alouette.

Par chance, les marchés sont passés à travers les mailles du filet interdisant les rassemblements en extérieur lors des deux confinements liés à la crise sanitaire grâce à une dérogation accordée par le Préfet.

Toutes les précautions avaient naturellement été prises pour assurer une totale sécurité aux clients et aux commerçants (filtrage des entrées et sorties dans l'enceinte du marché, sens de circulation, distribution de gel hydroalcoolique et de masques, vérification du respect des gestes barrières...). Pour nombre de clients, ce petit moment de liberté était bien plus que la simple nécessité de faire des courses, c'était aussi l'occasion de partager un moment de convivialité, d'échanger et de faire comme si on était au temps d'avant l'apparition de ce satané virus.

PLUS D'UNE CENTAINE DE COMMERÇANTS

Les marchés de l'Alouette et de La Tourelle prennent place au nord et au sud de la commune quatre fois par semaine... une aubaine pour les amateurs de produits frais. Frédéric Bouskila, mandaté par la Ville, gère les demandes d'installations des nouveaux commerçants avec l'équipe municipale et Éric Cohen, qui s'occupe du placement, du démontage et nettoyage. Certains commerçants sont présents depuis plusieurs générations « *L'un des marchands de fruits et légumes raconte que son grand-père venait avec une brouette* » explique Frédéric. Tous les métiers de bouche sont représentés : poissonniers, bouchers, fromagers, maraîchers producteurs, tripriers, boulangers...

Produits libanais, italiens, grecs invitent, quant à eux, à un tour du monde des saveurs...

DES ANIMATIONS RÉGULIÈRES

Ce qui fait aussi le charme de ces deux marchés, ce sont les animations proposées tout au long de l'année : pour la fête des mères lors de laquelle une rose est offerte aux dames, à Noël où le Père Noël fait gagner des cadeaux, en novembre pour le Beaujolais nouveau ou encore fin octobre pour Halloween où des ateliers maquillage et un sculpteur de ballons font la joie des enfants... entre autres ! « *En ce début d'année, on fait bien sûr le vœu de pouvoir partager de nouveau tous ces moments festifs... mais pour l'instant la prudence reste de mise* » s'accordent à dire Frédéric et Eric.

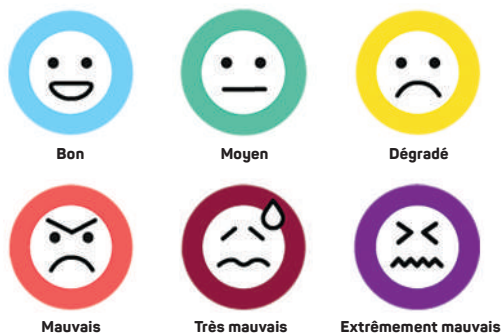
LES JOURS ET HORAIRES DE MARCHÉ À RETROUVER EN PAGE 16 DE CE MAGAZINE.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

UN NOUVEL INDICE DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Les Associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA) calculent et publient chaque jour un indice de la qualité de l'air appelé indice ATMO.

Grâce à celui-ci, les citoyens peuvent connaître près de chez eux, l'état de la qualité de l'air et sa prévision pour le lendemain et ainsi adapter leurs activités en conséquence. Depuis le 1^{er} janvier, l'indice ATMO français s'est harmonisé avec les seuils de l'indice de l'Agence Européenne de l'Environnement. Il intègre aussi un nouveau polluant, les particules fines PM2.5 qui proviennent principalement du chauffage au bois, du transport routier et des industries, et qualifie l'air selon six classes :



NOUVEAU !

Une page dédiée sur le site de la Ville indique chaque jour l'indice de la qualité de l'air à Saint-Mandé. Information prochainement disponible sur l'application mobile.



Airparif, chargé de la surveillance de l'air en Île-de-France a donc intégré ces évolutions qui permettent aujourd'hui une information plus fine, à l'échelle des 1 287 communes d'Île-de-France, 51 EPCI (Établissements publics de coopération intercommunale) et 11 EPT (Établissements publics territoriaux).

BIEN INTERPRÉTER LES RÉSULTATS

L'entrée en vigueur de ce nouvel indice devrait entraîner une augmentation notable du nombre de jours où l'indice est "mauvais". Cela ne sera pas dû à une dégradation de la qualité de l'air, qui continue à s'améliorer en Île-de-France, mais bien à l'évolution des méthodes de calcul, à savoir comme indiqué plus haut : l'intégration des particules fines PM2.5 mais aussi des seuils plus restrictifs pour l'ozone et pour le dioxyde d'azote.

LE PALMARÈS APICITÉ® 2020



DEUX ABEILLES POUR SAINT-MANDÉ

La Ville a été informée que la distinction "deux abeilles" obtenue en 2018, dans le cadre du label "APlcité®" pour sa démarche remarquable en faveur de la protection des insectes pollinisateurs, était maintenue et que le premier prix au concours "Ville de miel" venait même de lui être attribué.

Cette deuxième abeille vient couronner les choix et orientations de la Ville en termes d'environnement et les actions de sensibilisation qu'elle mène depuis (déjà) 12 ans avec l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF). « *La répétition est l'art de la pédagogie ... alors continuons à jouer notre rôle pour aider à sensibiliser le public à la préservation de ces petites mais si précieuses butineuses* » disait, il y a deux ans, Florence Crocheton, première adjointe de la Ville. Il semblerait bien que l'adage porte ses fruits !

COUP D'AILE ARRIÈRE

En 2009, notre commune est l'une des toutes premières en France à adhérer au plan national "l'Abeille, sentinelle de l'environnement" lancé par l'Union Nationale de l'Apiculture Française (UNAF).

Objectif : sensibiliser au problème de la diminution de la population des insectes pollinisateurs. Joignant l'action à l'intention, six ruches sont installées en contrebas de la voie ferrée du RER A, dans un espace spécialement aménagé à cet effet.

Pari gagnant puisque par an, 120 kg de miel sont récoltés en moyenne, preuve que nos butineuses se portent bien et apprécient leur environnement.

SENSIBILISER ET AGIR

Dominique Cena, l'apiculteur chargé de veiller sur les

pensionnaires du rucher est le chef d'orchestre des actions organisées dans les écoles, les accueils de loisirs et lors de la fête de l'Automne avec l'animation dédiée à la récolte du miel. Il veille toute l'année au bien-être des butineuses saint-mandéennes. « *Je fais des passages réguliers plus ou moins fréquents selon la période. En septembre, les ruches sont prêtes pour entrer en hivernage. Il faut s'assurer notamment qu'elles ont assez de nourriture, et ce jusqu'à tout début mars, puis les floraisons viennent s'échelonner jusqu'au mois de juillet, où se fait la récolte* » explique-t-il. En actions, l'engagement de la Ville se traduit par le bannissement des pesticides, un fleurissement étalé sur toute l'année dans nos parcs et jardins et la re-végétalisation de nos rues comme par exemple avenue du Général de Gaulle et avenue Pasteur où ont été plantés des arbres et arbustes mellifères : des sorbiers des oiseleurs, des poiriers à fleurs, des érables champêtres et des saules.

PREMIER PRIX

Le premier prix des Villes de miel, décerné par les Éco-Maires, a été attribué à Saint-Mandé pour la qualité de son miel "toutes fleurs". Cette distinction récompense le travail des jardiniers municipaux qui pratiquent le désherbage manuel plutôt que chimique, le choix de planter des arbres et arbustes mellifères ainsi que l'engagement des Saint-Mandéens sensibilisés à la fragilité de notre environnement. Rendez-vous à la fête de l'automne pour goûter au nectar de la 13^e récolte !



SARA VEYRON, METTEUSE EN SCÈNE

En 30 ans de carrière, Sara Veyron, actuellement en résidence à Cresco pour la pièce *Camille Camille Camille* de Sophie Jabès, a signé une trentaine de mises en scène... Trente pièces qui ont rassemblé quelque 350 000 spectateurs en France et à l'étranger. Rencontre.

Dynamique, optimiste, perfectionniste, engagée... autant de qualificatifs qui définissent bien cette jeune quinquagénaire que la crise sanitaire prive pour le moment de public... Pour autant, la Covid n'entache pas son enthousiasme lors des répétitions qui ont lieu sur les planches de Cresco.

Comment définissez-vous votre travail de metteuse en scène ?

« Il y a d'une part, le rapport à l'œuvre et l'écriture. Ce qui m'intéresse, c'est la musicalité et la poésie du texte. Celui de Sophie Jabès est formidable. Il y a ensuite le travail de chef d'orchestre qui va coordonner les différents pôles qui gravitent autour du projet théâtral et qui va les rassembler autour de la vision artistique qu'il aura déterminé. On a la partition texte, à moi de faire vivre et évoluer celle des acteurs. J'aime bien me comparer à un maître d'œuvre. Si ce projet CAMILLE* est collectif, la metteuse en scène en dirige tous les aspects, depuis la direction du jeu des actrices, jusqu'à la mise en place des lumières en passant par la scénographie. Karin Wehner vient de terminer les costumes. Là, je travaille avec une sculptrice, factrice de marionnettes ! ».

Quatre représentations de *Camille Camille Camille* sont (en théorie) prévues en mars à Cresco. Un mot sur cette pièce...

« C'est l'histoire tragique de Camille Claudel, sculptrice française, revisitée par Sophie Jabès. L'autrice a imaginé trois Camille qui se racontent à trois âges de leur vie. La "Camille" jeune avec un fort caractère, impétueuse avec

des rêves plein la tête ; la "Camille" d'âge mûr, dans son atelier, affranchie de Rodin et enfin la vieille "Camille", abîmée par 30 ans d'hôpital psychiatrique ».

Comment avez-vous choisi les comédiennes ?

« On s'est choisie mutuellement ! Le texte m'a de suite complètement emballée mais il fallait qu'on soit en osmose toutes les quatre... et le miracle s'est produit ! Autre atout, la collaboration avec la Cie Atmosphère et la Cie du Rendez-vous. Les forces et énergies sont ainsi mutualisées ».

C'est un texte féministe, engagé ?

« Ce qui est frappant, c'est de voir combien cette femme artiste était avant-gardiste, peut-être trop en avance sur son temps. Oui, ce texte pose la question de la place de la femme en tant qu'artiste et de la femme tout simplement. Quel regard porte-t-on sur elles ? Que nous disent-elles sur le monde, sur la modernité ? C'est aussi un questionnement sur le handicap, la discrimination. Ces notions m'interpellent car pour moi, tout le monde a sa place sans aucun jugement de valeur... mais hélas, ce n'est pas la norme actuelle ».

Dernière ligne droite...

« Oui, dernières répétitions pour le montage car il y a des surprises... Il y a par exemple un chœur qui se matérialise avec des marionnettes, comme dans les pièces de l'antiquité, un page qui est un oiseau annonciateur... Mais maintenant la seule interrogation est : Pourra-t-on jouer ou pas ? ».

*Les 3 comédiennes : Sylvie Guicheney, Virginie Bosc et Florence Bloch.



Le Centre d'Activités Culturelles et la Bibliothèque Municipale en 1971 lors de l'inauguration.

LE CENTRE CULTUREL

Inauguré le 26 février 1971, le Centre d'activités culturelles
de la Bibliothèque municipale, situé avenue de Liège,
fêtera dans quelques jours ses 50 ans.

Exhumé des archives de la Ville par notre documentaliste, le magazine municipal, qui, à l'époque, portait le nom d'*organe mensuel d'informations municipales* retrace l'inauguration du Centre culturel dans ses colonnes de mars 1971. Nous vous en proposons quelques morceaux choisis. Petites piques et humour les rendent croustillants !

QUI, POUR COUPER LE RUBAN ?

« Le soleil brillait sur Saint-Mandé lorsque, le vendredi 26 février, à 15 heures, M. Roland Nungesser, Président du Conseil Général du Val-de-Marne, coupa le ruban symbolique, ouvrant ainsi les portes de la nouvelle Bibliothèque Municipale et du Centre d'Activités Culturelles, situés 3 avenue de Liège, derrière la Mairie.

Cette inauguration devant être assurée par M. Guichard, Ministre de l'Éducation Nationale, celui-ci nous ayant fait connaître qu'il ne pouvait répondre à notre invitation et que M. le Secrétaire d'État à l'Éducation Nationale ne pouvait se déplacer, nous avons suggéré à M. Guichard de se faire remplacer par M. Vivien, Secrétaire d'État au Logement. Ce dernier nous ayant fait connaître qu'en raison de la campagne électorale il est interdit aux membres du Gouvernement de participer à une quelconque cérémonie, c'est donc à M. Nungesser, ainsi qu'il est indiqué plus haut, qu'à appartenu de jouer dans cette opération le premier rôle ».

FEUILLE DE PRÉSENCE...

« Tous les parlementaires et Maires de la région avaient été invités ; quelques-uns d'entre eux, notamment M. Vernaudeau, député de la circonscription, s'étaient excusés.

Par contre, MM. Alain Poher et Carat, Sénateurs du Val-de-Marne ; M. Desgraves, Inspecteur Général des Bibliothèques ; M. Bleton, Conservateur en Chef, Directeur des Services Techniques des Bibliothèques, ainsi qu'un grand nombre de nos concitoyens avaient répondu à notre appel et tous ceux qui vinrent visiter les locaux furent d'accord pour affirmer que ces réalisations étaient parfaites et devaient donner satisfaction aux plus difficiles ».

EXTRAITS DE L'ALLOCUTION DE M. BERTAUD

« Peut-être vous étonnerez-vous que je ne salue en ce début d'allocution, ni Ministre, ni Secrétaire d'État, ni Préfet, ni Sous-Préfet.

Ne croyez pas qu'il s'agisse là d'une manifestation de mauvaise humeur de ma part ou du désir délibéré de faire acte de contestataire et d'affirmer une indépendance absolue et presque anarchique à l'égard du pouvoir et de ses représentants. Non. Cette rupture avec des habitudes protocolaires (...) provient de ce seul fait que cette inauguration coïncide, par le plus grand des hasards, avec l'ouverture de la campagne électorale pour les Élections Municipales.

Et pendant toute cette période, paraît-il, il leur est formellement demandé de s'abstenir de participer à toute manifestation dont on pourrait craindre qu'elles puissent porter atteinte à la neutralité officielle à laquelle ils sont en principe tenus (...)

La partie essentielle de cet ensemble est sans doute la nouvelle bibliothèque qui, ainsi qu'il vous l'a été annoncée, comporte en plus d'une salle moderne de lecture, un service de distribution particulièrement adapté aux besoins, une bibliothèque pour enfants,

et innovation qui sera sans doute appréciée, une discothèque (...)

Qu'il me soit permis de remercier, ici tous ceux qui ont contribué à la réalisation de l'opération ; d'abord les services administratifs du département, les Domaines, le Ministère de l'Éducation Nationale, à qui nous sommes redevables d'une intéressante subvention (...).

Je n'aurais garde d'oublier non plus M. Duveau, notre architecte, et toutes les entreprises et corps de métier qui ont contribué peu ou prou à la naissance, à la croissance de l'édifice et à son épanouissement (...). Nous souhaitons que tous les futurs utilisateurs de nos salles qui, d'ores et déjà, ont été mises à la disposition de nos sociétés locales, puissent considérer que tout ce qui a été créé répond à leurs désirs et à leurs besoins ».

MÉDIATHÈQUE DERNIER CRI !

Que de chemin parcouru depuis cette inauguration... Aujourd'hui, la Médiathèque est installée sur trois étages du Centre culturel avec un espace jeunesse, un espace adultes qui ne compte pas moins de 30 000 ouvrages ainsi qu'un espace musique et vidéo. Elle dispose d'un accès Wi-Fi et d'une salle de travail mais l'histoire ne s'arrête pas là puisqu'un audacieux projet de rénovation est en réflexion...

"La Municipalité s'engage dans un projet de rénovation de la Médiathèque et de modernisation des espaces et de ses services. L'ambition est de concevoir la Médiathèque de l'avenir » annonce l'élu aux Affaires culturelles, Jacques Guionet. Souhaitons d'ores et déjà qu'il y ait du monde pour couper le ruban cette fois-ci !



Isolation et végétalisation de la toiture du Centre culturel.

En 2020, une première phase de travaux a redonné sa superbe à la façade du bâtiment. Le remplacement des fenêtres, d'isolation et de végétalisation de la toiture contribuent, quant à eux, à baisser significativement les consommations énergétiques du bâtiment et à réduire les émissions de gaz à effet de serre : chaque année, près de 190 000 KWh d'énergies fossiles économisées et 45 tonnes de CO2 en moins.

SOCIÉTÉ SAINT-MANDÉENNE D'HISTOIRE

Privée, comme l'ensemble des associations, de la possibilité d'accueillir du public lors des conférences organisées, la Société Saint-Mandéenne d'Histoire (SSMH) se réinvente et propose de les visionner chez soi au fond de son canapé !

Prévue initialement en novembre et décembre, deux conférences devaient permettre au public assidu de la SSMH de faire plus ample connaissance avec les Frères Lumière et Charles Nungesser... mais la Covid est passée par là... Du coup, les conférences ont été enregistrées et sont proposées, grâce aux équipes de Cresco - sans lesquelles cela n'aurait pas été possible - en lecture libre sur le site Vimeo.com et depuis peu, grâce à un QR code qu'il suffit de scanner depuis son téléphone portable. Une belle idée de partage qui permet à toutes et tous de vivre des moments de culture qui nous manquent tant actuellement.



En scannant les QR codes avec un téléphone portable, un accès gratuit aux conférences vous est proposé.



Sur le tournage, le 16 janvier dernier, d'un reportage qui avait pour thème : "Nicolas Fouquet à Saint-Mandé : architecture, décors intérieurs et art des jardins" - DISPONIBLE sur Vimeo début mars.

LES LIENS POUR GARDER LE LIEN

Vimeo.com / mots clefs : Conférence Charles Nungesser / Conférence Une heure avec le moulin à images des frères Lumière
Et bien sûr le site de la SSMH : www.histoire-saint-mande.org

SAISON CULTURELLE

Les spectacles, concerts et expositions sont annulés ou reportés en raison de l'épidémie de coronavirus. Restez toutefois connectés et profitez gratuitement d'une offre culturelle en ligne en quelques clics...

CRESCO CHEZ VOUS

« L'équipe de Cresco est très attachée au spectacle vivant et durant cette période où il ne peut se produire devant le public, nous restons à l'écoute des compagnies en leur permettant de créer, de jouer et de produire... » explique Catherine King, directrice des Affaires culturelles et de Cresco.

« Nous les enregistrons, nous les captons, nous les interviewons pour vous permettre de les voir et d'être émerveillés par leur énergie et leur envie de vous faire rêver... » poursuit-elle.

Retrouvez toutes ces captations et ces interviews en vous inscrivant à la newsletter à l'adresse suivante : infoscresco@mairie-saint-mande.fr

Vous pouvez également avoir accès aux concerts enregistrés, aux interviews des compagnies accueillies, aux artistes exposés et aux conférences de la Société Saint-Mandéenne d'Histoire sur la chaîne dédiée : Vimeo <https://vimeo.com/channels/1652862>



À VOIR EN CE MOMENT SUR VIMÉO

Anne-Marie Casenaz

Sculpteur céramiste dans son atelier

Les répétitions de la Compagnie "Outsider"

Le concert du labo des voix dirigé par Mathieu Salama

Le concert de musique de chambre donné par le duo Ana-Maria Belle, violon et Frédéric Eberhardt au piano



Paroles, votre librairie

Pour réserver, commander et retirer des livres, n'hésitez pas à vous rendre sur le site internet de la librairie : un large choix vous attend avec les coups de cœur de vos libraires, les nouveautés littérature ou jeunesse, une sélection de livre d'art ou encore une belle sélection de BD, mangas...

PAROLES

74, avenue du Général de Gaulle

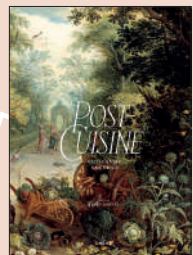
Tél. 01 43 28 77 61

LUS POUR VOUS

LA SÉLECTION DES BIBLIOTHÉCAIRES
DE LA MÉDIATHÈQUE.

POST CUISINE, de Guillaume Sanchez, textes d'Henry Michel

ÉDITIONS DU CHÊNE

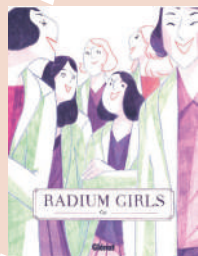


L'un des chefs les plus inventifs du moment, Guillaume Sanchez, nous invite à le suivre autour d'un itinéraire singulier : l'élaboration de son goût. Un beau voyage culinaire à travers six pistes de cuisine et près de trente recettes.

RADIUM GIRLS

de Cy

ÉDITIONS GLÉNAT



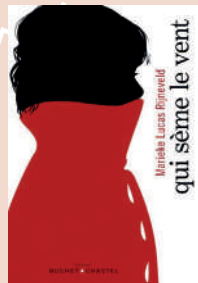
New-Jersey, 1918. Edna et ses collègues travaillent comme ouvrières dans une usine fabriquant des montres, sur lesquelles elles appliquent une peinture au radium.

Sans en connaître les conséquences, les jeunes filles s'amusent avec cette substance qui rend leur peau lumineuse la nuit. Après quelques années, leur état de santé se dégrade...

QUI SÈME LE VENT

de Marieke Lucas Rijneveld

ÉDITIONS BUCHET CHASTEL



La narratrice de *Qui sème le vent* a dix ans et vit aux Pays-Bas. Quelques jours avant Noël, elle lance un funeste présage à son grand frère parti patiner sur le lac avant que

son monde s'en retrouve brutalement bouleversé. La voix de la fillette, bouleversante de sincérité, dit la violence d'une enfance vécue dans un monde de non-dits. Un premier roman poignant, récompensé par l'International Booker Prize 2020.

**TOUS CES LIVRES SONT BIEN SÛR
DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE.**



ET TOQUE !

La recette du mois LES CRÊPES DE LA CHANDELEUR

Ingrédients

Pour 6 personnes

4 œufs

25 g de sucre fin

1 sachet de sucre vanillé

1 pincée de sel

1 tranche de beurre fondu

300 g de farine

1 litre de lait

Pour éviter les grumeaux, respecter l'ordre d'apparition des ingrédients.

Matériel

1 crêpière (avec 2 ça va plus vite !)

Préparation de la pâte : 10 minutes – Repos 1 heure.

1. Dans un saladier, mélanger au fouet les œufs, le sucre et la pincée de sel
2. Ajoutez le beurre fondu petit à petit en remuant vivement
3. Incorporer petit à petit la farine sans cesser de remuer avec le fouet
4. Verser ensuite le lait pour délayer la pâte
5. Laisser reposer la pâte pendant une heure environ
6. Huiler un peu la crêpière et ôter le surplus avec un essuie-tout.
7. Une fois que la crêpière est bien chaude, verser une petite louche de pâte
8. Une fois dorée d'un côté, retourner la crêpe pour la faire dorer de l'autre.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ORIGINE DE L'EXPRESSION : TRIER SUR LE VOLET.

La formule date du Moyen Âge. À l'époque, le "volet" désignait une pièce d'étoffe, fine et légère. Arboré par les chevaliers, le tissu était par ailleurs utilisé pour fabriquer des tamis sur lesquels on triait des graines. Peu à peu ledit "tamis" a remplacé le tissu et s'est appelé "volet". Au XV^e siècle, le "volet" est devenu une assiette en bois servant à trier les pois et les fèves. C'est ainsi que l'on usa doucement, et grâce notamment à Rabelais, la fameuse expression "trier sur le volet" qui signifie trier méthodiquement, effectuer une sélection.



ASTUCE

Des fleurs qui gardent la banane

On profite des vertus enzymatiques et antifongiques de la peau de banane et on met quelques morceaux dans le vase des fleurs que votre chéri vous aura offert pour la Saint-Valentin ! Vous pouvez aussi frotter les feuilles de vos plantes avec le côté interne de la peau de banane afin qu'elles restent belles et propres.



LES CONSEILS DE L'ÉQUIPE SANTÉ

Pourquoi est-il important de s'étirer ?

Voici quelques conseils pour éviter, autant que possible, les douleurs et la fatigue musculaire liées au travail sur ordinateur.

PETITES ASTUCES

- Marcher pour téléphoner par exemple
- Fixer pendant quelques secondes un objet éloigné
- Pratiquer des étirements et changer de position.

ÉTIREMENT DES MAINS ET DES AVANT-BRAS

1/ Fermer le poing. Garder le pouce droit, sans le replier sous les autres doigts. Laisser glisser le bout des doigts sur la paume jusqu'à la base des doigts.

2/ La main ouverte et la paume vers le bas, effectuer doucement des **déplacements de gauche à droite avec la main**, en allant le plus loin possible. Maintenir la position 3 à 5 secondes.

ÉTIREMENT DU COU ET DES ÉPAULES

1/ Haussement des épaules : maintenir cette position pendant 3 à 5 secondes puis relâcher.

EXERCICES À FAIRE 2 À 3 FOIS CHACUN. ADAPTÉ DU GUIDE *L'ERGONOMIE AU BUREAU*, PUBLIÉ PAR LE CCHST (CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL).

2/ Détente du cou : pencher lentement la tête du côté gauche, en essayant de toucher l'épaule gauche avec son oreille. Faire le même mouvement du côté droit. Baisser lentement le menton vers la poitrine. Effectuer une rotation complète de la tête à gauche, puis à droite.

3/ Rotation des épaules : rouler lentement les épaules vers l'arrière cinq fois, dans un mouvement circulaire. Répéter vers l'avant.

ÉTIREMENT DU DOS

1/ Entrelacer les doigts et étirer les bras au-dessus de la tête, en gardant les coudes bien droits. Pousser vers l'arrière le plus loin possible. Les bras toujours au-dessus de la tête, incliner lentement le tronc vers la gauche, puis vers la droite, pour étirer les muscles des flancs.

2/ Lever de jambe : s'asseoir sur la chaise sans toucher le dossier. Placer ses pieds à plat sur le sol. Étendre une jambe 20 secondes, pointe de pied vers le plafond, puis l'autre en gardant le dos bien droit.

Les rendez-vous de la
MAISON
de la famille

ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Comptines et jeux en musique

Avec Anne-Marie Sevin-Tulasne, professeure d'éveil musical.

Public : de 3 à 5 ans.

Offrez-vous le bonheur de chanter en famille !

Maison de la Famille*
Samedi 6 février de 10h30 à 12h

CONFÉRENCES

Favoriser chez l'enfant la confiance et l'estime de soi



Avec Guillemette Redier-Gaigneux, psychopédagogue.

Des outils qui, sous forme interactive et ludique, vous guideront sur le chemin de l'encouragement.

Visio-conférence
Mardi 9 février de 20h à 22h

MAISON DE LA FAMILLE
8, PLACE LUCIEN DELAHAYE
*SUR RENDEZ-VOUS AU
01 49 57 91 46 (97 24) OU
PAR MAIL : MAISON-DE-LA-FAMILLE@MAIRIE-SAINT-MANDE.FR





EXPOSITION

LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

Le 9 décembre est la Journée nationale de la laïcité, date anniversaire de la Loi de 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État. Le principe de laïcité est l'un des piliers de la République française. Il garantit la liberté de conscience et protège la liberté de croire, de ne pas croire et de changer de conviction. Il trouve ses origines tout au long de l'histoire de notre pays depuis les philosophes des Lumières, figure dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et dans le premier article de la Constitution de la 5^e République de 1958.

LA LAÏCITÉ DANS LES ÉCOLES

La première journée de la laïcité a été organisée en 2015 lors du 110^e anniversaire de la loi de 1905. Avec les récents événements tragiques qui ont coûté la vie à Samuel Paty, professeur d'histoire-géographie, la journée de la laïcité 2020 a pris une dimension particulière.

« À l'école Émilie et Germaine Tillion, tous les enseignants, de la petite section au CM2, ont mené un travail sur les valeurs de la République dont la laïcité fait partie. Selon l'âge des enfants, des réalisations d'art plastique ont été créées constituant une très belle exposition. La colombe, symbole de paix en est le fil conducteur. Dans les classes, la transmission des fondements de la citoyenneté se poursuit au quotidien afin de permettre aux enfants d'avoir un horizon commun de tolérance et d'acceptation de tous » explique Catherine Camouseigt, directrice de l'école.

COLLÈGE OFFENBACH

Une collecte au profit des Restos du cœur

À l'initiative du collège Offenbach, en partenariat avec les écoles Paul Bert, Charles Digeon et Émilie et Germaine Tillion, une collecte a été organisée en décembre au profit des Restos du cœur. Merci à tous pour cette initiative ainsi qu'aux donateurs !



CONCOURS DE DESSINS

Bravo aux enfants ayant participé au jeu-concours "Mon plus beau dessin et ma plus belle lettre au Père Noël" organisé en décembre dernier par la Ville.

Les gagnants sont : Inès Rossignol, Clémence Perries, Léonie Halleux, Noé Hamyani, Esther Bastien, Théo Fritsch, Rose Hamyani, Lisa Canet, Robin Haorau, Arthur Benoît, Lysandre Fugier, Olympe Fugier et Arthur Bejaoui.

Chaque gagnant a reçu 4 places pour des spectacles "jeune public" à venir à Cresco et un bon d'achat d'une valeur de 50 euros, valable jusqu'au 31 mars 2021 à la librairie *Paroles*.



La Lettre du Notaire



Maître Julien CELLARD
Notaire à Saint-Mandé

Succession : mode d'emploi

L'ouverture d'une succession génère de nombreuses interrogations familiales. Comment est établie la dévolution ? De quoi est constitué le patrimoine du défunt ? Quelle est la valeur de ses biens ? Quels sont les droits de succession ? qui peuvent être parfois conséquents.

Il est important de connaître le déroulement d'une succession afin d'anticiper et trouver les pistes qui permettront de transmettre son patrimoine, aux enfants ou aux héritiers que l'on souhaite privilégier, à moindre coût.

Suite au décès d'une personne, ses héritiers se partagent ses biens. Cet actif successoral peut être composé de toutes sortes de biens (comptes bancaires, livrets, PEA, placements divers, biens immobiliers, mobiliers, bijoux, voiture, etc.). Ceux-ci seront pris en compte en totalité (biens propres) ou pour partie (biens communs) suivant le régime matrimonial applicable pour les personnes mariées.

La première étape est de déterminer la dévolution successorale. Le notaire interroge pour cela le fichier central des dernières volontés, pour y trouver éventuellement un testament laissé par le défunt.

Il s'appuie aussi sur des documents tels que le(s) livret(s) de famille, contrat de mariage, actes de naissance, jugement d'adoption etc.

Un défunt peut avoir désigné lui-même ses futurs héritiers, mais avec une limite : le respect de la réserve héréditaire des enfants. Ces derniers ne peuvent être privé d'une partie de la succession. En revanche, en l'absence d'héritier réservataire, le défunt dispose d'une liberté totale pour décider, par un testament, du choix de ses héritiers.

Un acte de notoriété est alors établi ; le cas échéant avec le concours d'un généalogiste en cas de difficulté pour établir le lien de parenté ou de filiation.

L'étape suivante est d'établir une déclaration fiscale de succession. Celle-ci doit être établie dans les six mois du décès, et doit refléter précisément l'état du patrimoine du défunt. Elle s'accompagne, lors de son enregistrement auprès du Trésor Public, du paiement des droits de succession. Le coût et le montant de ces droits est très variable et dépend de nombreux paramètres : valeur du patrimoine, nature des biens, nombre d'héritiers, degré de parenté, donations antérieures déjà effectuées du vivant du défunt, abattements fiscaux en vigueur, montant des capitaux transmis au dénouement d'un contrat d'assurance-vie etc.

Le conjoint survivant et le partenaire de pacs sont totalement exonérés de droits de succession. Les enfants bénéficient d'un abattement de 100.000 euros. Au delà de cet abattement s'applique une taxation de 5 % à 45 % suivant la valeur du patrimoine qu'ils reçoivent.

Entre frère et sœur, la taxation est de 35 % à 45 % au delà de 15.932 euros.

Les neveux et nièces subissent une taxation de 55 % au delà de 7.967 euros.

En l'absence de lien de parenté, la taxation est de 60 %.

Des abattements spéciaux existent, par exemple pour les personnes handicapées (159.325 euros supplémentaire).

De nombreuses pistes existent pour organiser au mieux sa succession et diminuer la masse taxable (donation avec réserve d'usufruit, donation-partage, présents d'usage, assurances-vie).

N'hésitez pas à venir nous consulter. Notre rôle est de répondre à toutes vos interrogations, et aussi de vous accompagner dans vos projets de transmission, toute en assurant votre protection ainsi que celle de votre conjoint !

Julien CELLARD
julien.cellard@paris.notaires.fr

LA RENCONTRE DES AIDANTS À vos côtés

La rencontre des aidants propose des actions de soutien à destination des aidants familiaux de personnes âgées fragilisées dans leur autonomie. Porté par une psychologue et deux psychomotriciennes, le dispositif s'adresse aux proches de résidents des EHPAD de la Maison de Retraite Intercommunale de Fontenay-sous-Bois ainsi qu'aux Saint-Mandéens.

LES ACTIONS DE SOUTIEN PROPOSÉES

- **Des temps d'échanges avec la psychologue** par téléphone ou en présentiel
Contact : Marie-Laure Tomasso au 07 77 20 15 42 ou via psychologue-aidant@mri94.fr
- **Des ateliers de relaxation** en visio ou par téléphone animés par les psychomotriciennes de 14h30 à 15h30 : les jeudis 11 et 25 février, 11 et 25 mars.

- **Des groupes d'information et d'échanges** en visio ou par téléphone de 14h à 15h30 aux dates suivantes :
Mardi 16 février : "Accepter le changement"
Mardi 2 mars : "Annoncer une nouvelle".

- **Une conférence** en visio ou par téléphone mercredi 3 mars de 18h à 19h30, sur "La maladie d'Alzheimer et maladies apparentées".

COMMENT S'INSCRIRE ?

Totalement gratuit car financé par la CNAV, l'ARS et l'Assurance Retraite d'Île-de-France, les inscriptions se font auprès de Sophie Tall Eischen sur : aidant@mri94.fr ou au 06 27 82 58 88.

Plus d'informations :

<http://www.gcsms-ehpadpublics94.fr/> / rubrique Maison de Retraite Intercommunale / onglet La rencontre des aidants.

SPORT



Après la longue interruption due au deuxième confinement, certains handballeurs (les -13, -15 et -18 ans) ont repris le chemin du Gymnase Benzoni dès le 15 décembre..

S'en est suivi pour les mêmes catégories, un stage sur la première semaine des vacances de Noël, ainsi que des entraînements dès le 2 janvier. Le début d'année a sonné la reprise pour l'ensemble des licenciés. Puis, le 9 janvier, c'était la délivrance pour nos Baby-Handballeurs avec pas moins de 30 enfants au rendez-vous. Quel bonheur pour les petits *Orange et Bleu* de pouvoir fouler de nouveau le parquet du Gymnase après plus de deux mois d'arrêt ! Les entraînements se sont ensuite enchaînés "comme d'habitude". Malheureusement, les dernières directives gouvernementales (en date du 14 janvier) imposant l'interdiction de la pratique sportive en intérieur, contraignent le club à stopper toutes ses activités pour une durée indéterminée.

BASKET

Service civique à la Lorraine

Le club accueille depuis novembre dernier deux volontaires en Service Civique pour la saison 2020/2021.

Rencontre avec l'un d'eux, Hamidou.

Hamidou a 18 ans et, en parallèle de ses études, vient effectuer un service civique à la Lorraine pour six mois. Joueur de basket, il est évidemment dans son élément et encadre avec plaisir les enfants tout en apportant une aide précieuse pour l'aspect administratif, en particulier sur la "com" du club. « *Je suis très heureux d'effectuer ce stage parce que les tâches sont variées et parce qu'il va me permettre de me former pour pouvoir passer des diplômes qui me donneront accès à des postes d'encadrement comme entraîneur par exemple* ».

Cette belle initiative, mise en place par le Comité départemental olympique sportif du Val-de-Marne et relayée par Mathias Poisson, le président de la Lorraine, met, en cette période, un peu de bleu dans le ciel des sportifs !



LIONS CLUB DE SAINT-MANDÉ

Collecte de lunettes de vue et de soleil usagées, inutilisées, cassées, avec ou sans étui jusqu'au 28 février.

Les lunettes seront transmises à Médico Lions Club de France qui possède un centre de recyclage spécialisé. Elles seront ensuite redistribuées dans 34 pays en voie de développement.



Les points de collecte : Hall de la Mairie, Médiathèque, Centre sportif Roger Vergne, Centre de soins, opticiens, EHPAD...

La Passerelle de Saint-Mandé

À l'horizon, rien de nouveau ! Les activités de La Passerelle, extérieures ou en salle, sont toujours suspendues. Par contre, le site internet est abondé chaque jour. Nous invitons les adhérents et futurs adhérents à le consulter régulièrement pour trouver des jeux, des recettes, une chronique illustrée de la vie confinée de Saint-Mandé et des billets d'humeur. C'est aussi par ce biais que vous serez informés de la reprise des rencontres... dès que cela sera possible en toute sécurité !

www.passerelle94160.fr
Contact adhésion au
06 81 97 58 73

Cafédiabolo

Les ateliers du mois de janvier dernier sont reconduits en ce mois de février :

Le Cafélittéraire
pour parler des livres qui nous ont plus, touchés ou fait rêver.

Le Café de Nous-à-Nous
pour continuer à découvrir et échanger autour de friandises philosophiques.

Le CaféPetits Bouquineurs
le club de lecture des 8-12 ans.

Inscriptions et informations
Maison de la famille
(3^e étage)
8 place Lucien Delahaye
07 81 40 77 30
www.cafediabolo.fr

La Charpente

STAGE DE CINÉMA

Enfant/ado

"Captif sur S.F 147"

Réalisation d'un film de A à Z en mélangeant cinéma réel et cinéma d'animation (stop motion).

Au programme : scénario, décors, jeu d'acteur, tournage, design sonore, montage...

8 participants maximum.

Du 22 au 25 février

(4 jours pleins)



STAGE ENFANT

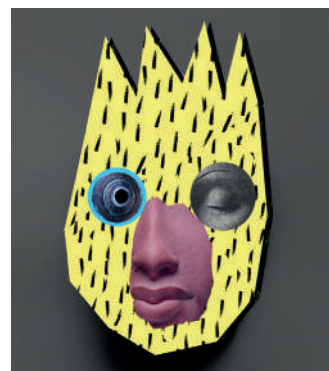
"Dévisage - des visages"

Modelage & peinture

12 participants maximum, à partir de 7 ans.

Du 15 au 19 février

(5 ½ journées)



COURS PARTICULIERS

Cours pour les jeunes aspirants aux écoles d'art (création d'un book, préparation aux concours...).

La Charpente
École d'art 16 rue Plisson
01 48 08 46 30
www.lacharpente.com
contact@lacharpente.com
Suivez aussi La Charpente sur Facebook et Instagram.



BOULES BRIDGE DE SAINT-MANDÉ

4^e Trophée de la Ville de Saint-Mandé

(sous réserve)

Dimanche 28 février à 14h précises

Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville
20 euros par joueur (60 tables maximum).

Accueil dès 13h, café offert.

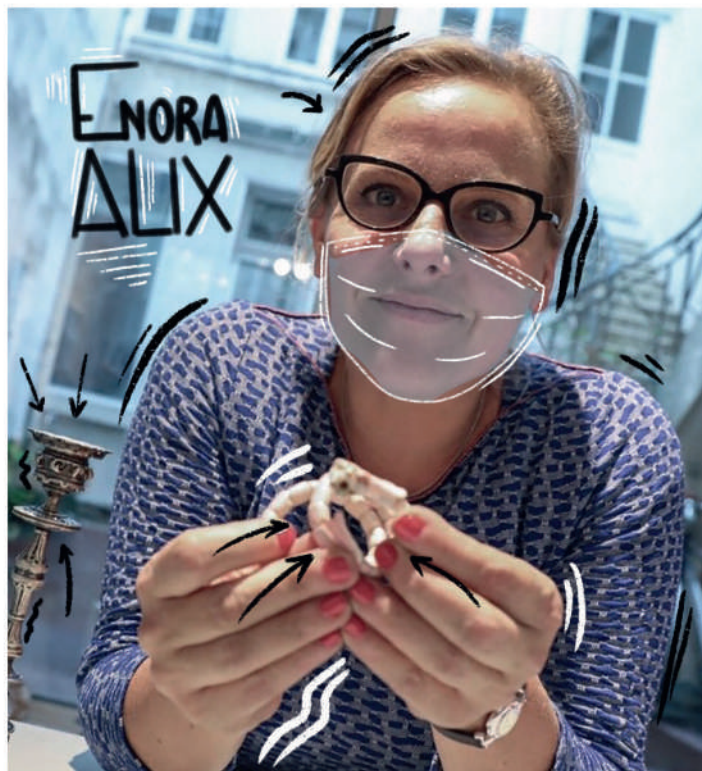
Renseignements et inscriptions (si le tournoi est maintenu) :

Michel Romanet-Perroux Tél. 06 71 98 00 19 ou par mail :

abbsm.bridgeclub@orange.fr

MILLON

Maison de ventes aux enchères depuis 1925



Estimations gratuites de vos objets d'art

Les mercredis 3 et 10 février

*Timbres, cartes postales, bijoux,
monnaies et tout objet d'art*

par **Énora ALIX**, votre
Commissaire-Preneur à
Saint-Mandé

Sur rendez-vous
à la Petite Charpente
16 rue Plisson à Saint Mandé

Renseignements
06.58.37.94.70
ealix@millon.com

Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre

METIER : NOTAIRE !



Maître Maxime Urphéant
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urpheant@paris.notaires.fr



Qu'est-ce qu'un notaire ? : Un notaire est un officier public, nommé par le Ministre de la Justice, que l'Etat charge d'une mission de service public. Pour l'exécution de sa mission, l'Etat lui délègue une parcelle de l'autorité publique : il assure le service public de **l'authenticité**. Cela signifie que les actes qu'il reçoit, appelés **actes authentiques**, ont une valeur et une force spécifique.

Quelle est la valeur d'un acte authentique ? : A la différence d'un acte sous seing privé (acte non reçu par un notaire), l'acte authentique présente notamment les garanties suivantes :

*Le notaire constate le **consentement libre et éclairé des parties**. Il vérifie la capacité des signataires et procède à la lecture de son acte. Lors de la préparation du dossier et de la lecture de l'acte, le notaire explique les dispositions légales et conventionnelles et joue un rôle de conseil juridique.

*L'acte authentique peut être **publié**, ce qui le rend opposable aux tiers.

*L'acte authentique a **force probante**, il fait donc foi de son contenu, s'agissant des éléments constatés et vérifiés par le notaire.

*Il a également **date certaine**, ce qui signifie qu'il fait pleine foi de sa date, et donc en simplifie la preuve.

*Enfin, l'acte authentique s'impose avec la même force juridique qu'un jugement définitif. C'est la **force exécutoire** de l'acte notarié. Ainsi lorsque le débiteur n'exécute pas ses obligations pécuniaires, l'acte authentique évite au créancier d'avoir à obtenir un jugement s'il veut le poursuivre en paiement de sa dette, alors que cette formalité est indispensable pour un acte sous seing privé.

Pour toutes ces raisons, le notaire est le magistrat de l'amiable, garant du consentement des parties et de l'efficacité des contrats qu'il authentifie.

Le champ de compétence du notaire : Le notaire peut instrumenter partout sur le territoire national.

Il intervient notamment :

En droit immobilier : ventes immobilières, rédaction et modification de règlements de copropriété, lotissements, programmes de construction...

En droit de la famille : règlement des successions, donation, testaments, PACS, contrats de mariage, donations entre époux...

En droit commercial : rédaction des baux commerciaux, statuts de société, cession de parts sociales, protection de l'entrepreneur...

En droit de l'urbanisme : aménagement du territoire, droit de l'environnement, droit des collectivités territoriales...

En droit rural : rédaction des baux ruraux, cessions d'exploitations agricoles, protection de l'exploitant...

Et plus généralement, votre notaire est présent à vos côtés pour le développement, la protection et la transmission de votre patrimoine.

Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie. Venez le consulter !

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, Majorité présidentielle



Chers Saint-Mandéens,

Depuis bientôt un an, notre pays vit avec la Covid 19. Des variants, plus contagieux, aggravent la situation sanitaire. Toutes nos pensées vont aux familles touchées par les drames causés par ce virus.

Nous devons continuer nos efforts : gestes barrières, distanciation sociale et port de masques.

Avec le vaccin, l'espoir revient. La campagne de vaccination a commencé, notamment au CRESCO. Après les soignants et les résidents des EHPAD, c'est nos anciens qui ont depuis quelques semaines accès à la vaccination. Comme les tests de dépistage PCR et les tests antigéniques, le vaccin est gratuit et sur la base du volontariat, pour permettre à un maximum d'habitants de se tester et de se vacciner. Les frais sont avancés par les municipalités, mais tout est pris en charge par l'Etat à travers les ARS. Béatrice Dorra, qui est soignante, est déjà vaccinée et nous ferons de même quand notre tour viendra.

Nous regrettons de subir des retards de livraisons, des prises de rendez-vous trop lointaines, mais rien n'altérera la volonté de permettre à chacun de se faire vacciner le plus rapidement possible, surtout pas les vaines polémiques initiées par quelques élus à la recherche de notoriété.

Récemment, Saint-Mandé a perdu son pouvoir de délivrer des permis de construire. Depuis le 15 janvier dernier, le préfet délivre les permis de construire pour tout immeuble de plus de 4 logements. Devant l'absence de stratégie du maire actuel, la ville devra probablement attendre longtemps avant de retrouver ce droit. Toutefois, il faut noter que le maire a proposé sans aucune concertation ni information

que l'ancien tri postal et la caserne de gendarmerie deviennent des emplacements réservés pour y construire du logement social. L'EPT dominé par les amis du maire va prochainement voter le lancement de la procédure de classement des parcelles.

Lors du vote du prochain budget, nous renouvellerons notre **proposition de baisser le taux de la taxe foncière** pour que la ville accompagne le mouvement de baisse des prélèvements obligatoires. Le maire souhaite conserver un haut niveau de fiscalité, sans en justifier les besoins.

Enfin, nous avons demandé l'arbitrage du préfet sur le règlement intérieur, le maire ayant décidé en pleine période de Covid de faire de la politacaillerie, ce que nous regrettons.

Pour conclure, **nous voulons saluer le travail formidable de l'administration de notre ville** qui reste mobilisée au service des habitants malgré les difficultés de l'épidémie. Sans eux, rien ne serait possible.

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues et sur les réseaux sociaux en attendant l'ouverture des cafés !

Très cordialement,

*Léna Etner, Pierre Loulergue,
Stéphane Robin*

Avec Béatrice Dorra, La République en Marche, Majorité présidentielle

Facebook : Lena Etner
Twitter @EtnerLena
Instagram: lenaetnerEnsemble
Email: lenaetner@yahoo.fr
TikTok @lenaetner

Saint-Mandé respire



Un budget 2021 où il n'est plus question de transition écologique

Des bonnes intentions de campagne affichées ("un plan de transition écologique ambitieux et responsable") et

du programme d'orientations budgétaires de la mandature 2020-2026, il ne semble plus rester beaucoup d'ambition écologique dans le budget 2021 de Saint-Mandé.

D'abord, attardons-nous sur le sens des mots : le terme transition indique un changement, le passage d'un modèle à un autre. **La transition écologique est une évolution vers un nouveau modèle économique et social, un modèle de développement durable** qui renouvelle nos façons de consommer, de produire, de vivre ensemble pour répondre aux grands enjeux environnementaux, du changement climatique, de l'épuisement des ressources, de l'effondrement de la biodiversité...

Or ce thème de la transition écologique semble bien vidé de sa substance. A Saint-Mandé il n'est pas question de changer de modèle. On l'aménage tout au plus. Alors que les priorités 2021 sont la propreté et la sécurité ainsi que l'aménagement de Saint-Mandé nord, projet que nous attendons avec impatience, **que reste-t-il d'écologique dans le budget 2021 ?**

Le plan de rénovation énergétique des bâtiments publics prévoit l'installation de chaudières à condensation mais peu de travaux d'isolation (gymnase, RDC école Digeon) et pour 200 000 euros de d'éclairage LED. **Les lampes LED utilisent moins d'électricité mais elles ne sont pas écologiques.** Leur processus de fabrication est particulièrement énergivore. Les matériaux employés comme le galium et l'indium ne se recyclent pas et sont des ressources qui s'épuisent à vue d'œil. A puissance lumineuse égale à ceux d'un éclairage sodium, les LED provoquent des halos 10 fois supérieurs, aggravant la pollution lumineuse.

Le plan de soutien au commerce local prévoit des mesures d'un autre temps comme l'augmentation des illuminations pour un Saint-Mandé déjà largement éclairé en période de fêtes. Davantage de pollution lumineuse mais pour quel bénéfice pour le commerce local ?

Pas de plan de route pour contribuer à sortir du modèle tout automobile. Et pourtant, les études démontrent que les clients du commerce local sont majoritairement des piétons qui aspirent à des rues tranquilles et accueillantes.

Pas de plan pour la réduction des déchets,

alors que les politiques seulement axées sur la collecte et le recyclage ont démontré leur impuissance à endiguer le volume croissant de nos déchets.

Du budget 2021, on peut regretter également l'absence de nouvelles mesures de soutien aux personnes en situation précaire, avec un budget du CCAS en faible augmentation. Et que la première décision de la majorité municipale en juin ait été d'augmenter les indemnités des élus, une mesure légale, certes mais bien peu opportune dans le contexte actuel.

*Nos 100 engagements – programme de Julien Weil

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Serrière, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com
Twitter et Facebook :
@SAINTMANDE.RESPIRE

Ensemble, réinventons Saint-Mandé



Coups de gueule

Il ne m'appartient pas de distribuer les bons points, ni de donner des leçons, mais il y a des moments où il est bon de dénoncer les néo-tartuffes.

Logements sociaux à Saint-Mandé...

Dans leur dernière tribune, Mme Etner et son groupe ont pointé le maire sur le fait que le Préfet l'avait privé de sa capacité à délivrer les permis de construire, Saint-Mandé ne respectant pas la loi SRU (25 % de logements sociaux). Cette élue qui se drape dans un linge virginal et se veut l'avocate d'une noble cause, n'avait pourtant pas eu le moindre mot pour le logement social dans son programme électoral...

Rappelons-le simplement : Oui, avec 11.5 %, notre ville ne respecte pas les objectifs de la Loi SRU, et oui, l'ancien maire de Saint-Mandé, qui avait la truelle facile, n'a concédé au développement du logement social que sous la contrainte des pénalités SRU. Avec pour circonstance atténuante : la rareté du foncier libre et son coût faramineux.

Mais Mme Wargon, Ministre du logement, saint-mandéenne assumée, soutien de Mme Etner lors des municipales, aurait-elle donné les mêmes instructions au Préfet si sa protégée avait été élue maire ? On en doute... Et pourquoi ce même Préfet n'active-t-il pas son droit de préemption

pour ces maisons du sud de Saint-Mandé livrées aux promoteurs immobiliers ? Aux dernières nouvelles, Mme Wargon serait – peut-être – candidate aux prochaines élections régionales... Ceci explique sans doute cela.

La vaccination anti-Covid

Certains critiqueront l'utilisation du vaccin Pfizer. Libres à eux. Rappelons que le but d'une vaccination de masse d'une population est d'empêcher la circulation du virus et de se protéger soi-même. Pour ce faire, Vincennes et Saint-Mandé ont ouvert un centre de vaccination au Cresco. Le personnel y est compétent, patient et agréable, plein d'initiatives. Un bel outil et un modèle du genre. **Le seul hic – et de taille – il n'y est quasiment pas possible d'obtenir un rendez-vous... faute de vaccins en nombre suffisant.**

Il faut nommer un chat, un chat. Après le manque de masques, puis de tests, on manque donc de vaccins ! A ce rythme, plus de 50 % de la population ne sera pas vaccinée fin 2021. Alors que notre pays s'illustre tous les ans par la performance de sa vaccination antigrippale, voici que nos gouvernants s'enlisent dans l'hypercentralisation, et confinent à l'incompétence. Pourtant les forces logistiques existent : l'armée et les vétérinaires. Et les collectivités locales et les professionnels de santé sont volontaires.

En Israël : confinement strict, vaccination de 2 millions de personnes sur 9 millions en moins d'un mois, grâce au soutien de l'armée. Le pays espère reprendre sa vie d'avant en mars 2021 : cafés, restaurants, commerces, vie culturelle, vie étudiante et passeport vaccinal vert... Leurs efforts vont finir par payer.

En France, la stratégie vaccinale est-elle seulement définie ?

Luc Alonso

alonso.adam.luc@gmail.com

La Gauche Unie



Retour sur une exigence de démocratie locale

La vaccination étant à ce jour le seul moyen de lutter contre l'épidémie, on ne peut qu'être satisfait de la mise en place, à l'initiative conjointe de Saint-Mandé et de Vincennes, d'un centre de vaccination dédié à la covid-19 et installé au Cresco.

L'occasion m'a été donnée de me rendre dans ce centre de vaccination et d'y voir la qualité de la prise en charge des patients.

Mais – et elle n'est pas la seule dans ce cas – la Ville se heurte à des difficultés dans l'approvisionnement des vaccins. Le nombre de rendez-vous dépend en effet, de la dotation de doses de vaccins par l'Agence Régionale de Santé. Le centre fonctionne donc à flux tendu et sans réelle lisibilité.

Une fois de plus en cette période de crise sanitaire, on doit constater que ce sont les élus locaux qui ont fait la preuve de leur efficacité face à un gouvernement qui, passé maître dans l'art d'une communication brouillonne et anxiogène, rejoue avec les vaccins la même partition qu'en leur temps avec les masques et les tests !

En dépit de la crise sanitaire, la vie politique locale continue. Nous avions déjà dit que la **démocratisation** de celle-ci imposait une plus large association des citoyens aux prises de décisions. Des progrès restent à faire en la matière !

En effet, nous avons appris lors des commissions précédant le conseil municipal, que le projet de **réaménagement du quartier nord de Saint-Mandé**, projet que nous soutenons, semblait déjà bien avancé.

Or, à ce jour, il n'y a pas eu de concertation avec les habitants du quartier. Quant aux élus d'opposition, ils n'ont pas été invités à cette phase de réflexion.

Ces observations valent pour la **restauration scolaire**, le marché actuel venant prochainement à expiration. Ce renouvellement de marché devrait être l'occasion d'une vaste concertation avec les familles et les associations de parents d'élèves, ce qui ne semble pas être le cas, et suscite des critiques tout à fait légitimes.

Nombre de Saint-Mandéens souhaitent ainsi participer à la prise des décisions concernant leur vie quotidienne. Ils le manifestent lorsqu'ils sont plus de 900 à répondre à un questionnaire sur la collecte d'ordures ménagères ou encore plus de 200 familles à répondre sur les repas servis à la cantine.

Enfin, dans le cadre de la démocratie locale, il serait bon de mettre en place des **budgets participatifs** comme cela se pratique dans nombre de communes de sensibilités diverses.

Instaurer une réelle démocratie locale peut être un moyen de lutter contre l'abstention qui, d'élection en élection gagne du terrain...

Une ville où les citoyens peuvent agir sur leur environnement et leur vie quotidienne, c'est ce à quoi doit tendre Saint-Mandé.

Geneviève Touati (PS)

g.touati@wanadoo.fr



VILLA
ALEGRIA

SAINT-MANDÉ

54-58, rue de l'Alouette
54, bd de la Guyane

DÈS MAINTENANT



NOUVELLE RÉALISATION

RÉSIDENCE D'EXCEPTION DE 45 APPARTEMENTS À LA VENTE
DU STUDIO AU 5 PIÈCES⁽¹⁾

ESPACE DE VENTE

71 avenue du Général de Gaulle - 94160 SAINT-MANDÉ

HORAIRES D'OUVERTURE : du lundi au jeudi de 8h à 18h. Le vendredi de 9h à 15h. Exclusivement sur rendez-vous

Une co-promotion

Provini
Promoteur - Constructeur

eliasun
building together

Contactez-nous dès maintenant au

01 49 57 20 20

RENSEIGNEMENTS : provini@provini.fr

(1) Dans la limite des stocks disponibles. - Conception / Réalisation : AGENCE INFINITUM PLUS - RCS 415 197 375 - Bourg-en-Bresse - 04 79 81 26 40 - Septembre 2019 - Illustrations à caractère d'ambiance, libres et non contractuelles de l'artiste, d'après les plans d'architecte. Sauf erreur typographique indépendante de notre volonté.

PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 10
contact@mairie-saint-mande.fr



JULIEN WEIL
Maire de Saint-Mandé
Conseiller départemental
Reçoit sur rendez-vous.



FLORENCE CROCHETON-BOYER
1^{ère} adjointe, déléguée à la transition écologique et numérique, à l'urbanisme, aux grands projets et aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.



ALAIN ASSOULINE
2^e adjoint, délégué aux solidarités, à la santé, aux seniors et au lien entre les générations.
Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur rendez-vous.



ÉVELINE BESNARD
3^e adjointe, déléguée aux familles et à la petite enfance.
Reçoit le jeudi après-midi de 14h à 18h sur rendez-vous.



JEAN-PHILIPPE DARNAL
4^e adjoint, délégué aux ressources humaines, aux affaires juridiques et à la sécurité publique.
Reçoit un samedi matin sur deux sur rendez-vous.



CHRISTINE SEVESTRE
5^e adjointe, déléguée aux sports et à la vie associative.
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



MARC MÉDINA
6^e adjoint, délégué au budget, à l'évaluation des politiques publiques et à l'administration générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.



MARIA TUNG
7^e adjointe, déléguée à la jeunesse, à la vie locale et au vivre-ensemble.
Reçoit sur rendez-vous.



DOMINIQUE PERRIOT
8^e adjoint, délégué à la vie scolaire, périscolaire et au handicap.
Reçoit sur rendez-vous.



MARIANNE VERON
9^e adjointe, déléguée à la propreté, au cadre de vie, à la redynamisation du commerce local et au développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.



JACQUES GUIONET
10^e adjoint, délégué aux affaires culturelles, à l'enseignement artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.

PHARMACIES DE GARDE



DIMANCHE 7 FÉVRIER

Pharmacie Tran Ly
17, avenue de Paris à Vincennes
Tél. 01 43 28 05 58

DIMANCHE 14 FÉVRIER

Pharmacie de l'avenue
95, avenue de Paris
Tél. 01 43 28 22 25

DIMANCHE 21 FÉVRIER

Pharmacie du Rocher
108, bis avenue du Général de Gaulle
Tél. 01 43 28 13 16

DIMANCHE 28 FÉVRIER

Pharmacie Villette
2, place Jean Spire Lemaître à Vincennes
Tél. 01 43 28 16 64

DIMANCHE 7 MARS

Pharmacie des Laitières
3, rue des Laitières à Vincennes
Tél. 01 43 28 07 42

HIA Bégin

Pour limiter les contacts, l'HIA Bégin recommande la dématérialisation pour la mise à jour ou la création de votre carte de l'hôpital Bégin.

Comment faire ?

Scannez et envoyez les documents suivants :

- Votre pièce d'identité recto-verso
- Votre attestation d'ouverture de droits à la sécurité sociale
- Votre carte de mutuelle
- Un justificatif de domicile
- Votre numéro de portable

à l'adresse suivante :
admission@hia-begin.fr

ou par voie postale à :
HIA Bégin - 69 avenue de Paris
94160 Saint-Mandé.

POUR TOUTE QUESTION : 01 43 98 50 00



Don de sang

ENSEMBLE, CONTINUONS À SAUVER DES VIES !

Donner son sang dans le contexte de la Covid-19 est possible dès l'instant où vous ne présentez pas de symptômes grippaux. Quelques précautions sont à prendre néanmoins pour pouvoir le faire en toute sérénité.

Comment faire ?

Vous devez obligatoirement :

- Présenter une pièce d'identité (si vous êtes déjà donneur et que vous avez votre carte de donneur, celle-ci suffit) à l'accueil de la collecte,
- Respecter scrupuleusement les règles de distanciation sociale ainsi que les gestes barrières,
- Porter le masque qui vous sera fourni par l'EFS.

Avant de vous déplacer, quelques conseils... Pensez à :

- Faire le test en ligne pour vérifier votre aptitude au don : www.dondesang.efs.sante.fr,
- Avoir sur vous votre propre stylo,
- Prendre rendez-vous.

Pensez aussi à vous munir de l'attestation de déplacement dérogatoire si votre rendez-vous en collecte (déplacement inclus) se déroule pendant le couvre-feu.

JEUDI 11 FÉVRIER DE 14H À 19H

Sur rendez-vous
Mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr

CENTRE CULTUREL
3 AVENUE DE LIÈGE

LE FIL

Dimanche 7 février : Journée mondiale sans téléphone mobile... Et si on le faisait vraiment ?

INSCRIPTIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES 2021/2022

Pour les enfants nés en 2018 et les nouveaux arrivants.

Inscriptions

- Sur www.saintmande.fr – Espace citoyen : du 7 février au 5 avril
- Sur rendez-vous : du 22 février au 3 avril.

Documents à fournir :

- Carte d'identité du représentant légal de l'enfant
- Livret de famille ou extrait de naissance de moins de 3 mois
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (ex : facture EDF, acte de vente...)

Calcul du Quotient Familial : (restauration, mercredis et vacances)

- Avis d'imposition 2020 (sur les revenus 2019)
- Dernière attestation de paiement de la CAF.

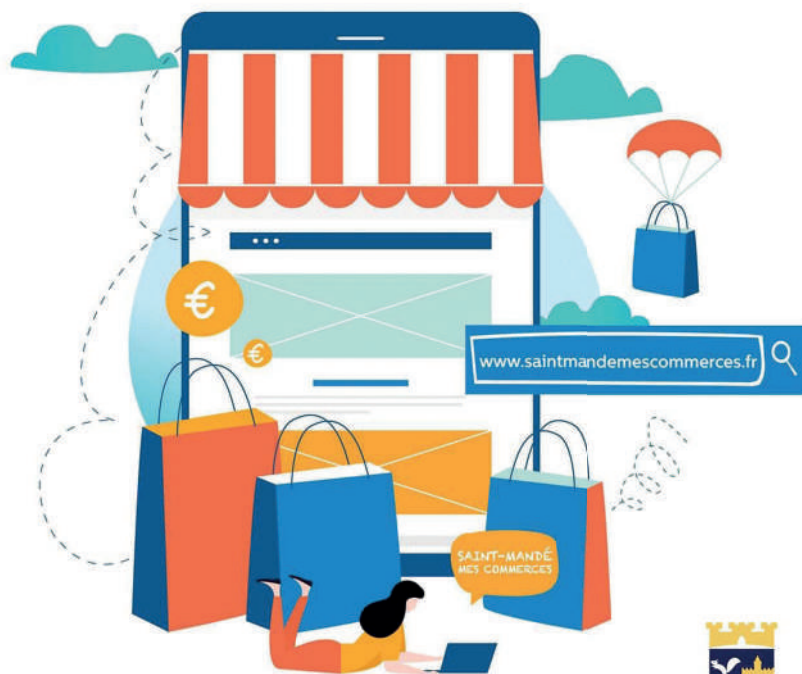
Inscription périscolaire (restauration, accueil de loisirs) :

- Taxe d'habitation
- Responsabilité civile de l'enfant
- Carnet de santé ou un certificat médical attestant que les vaccins sont à jour.
- En cas de séparation : copie intégrale du jugement concernant la garde de l'enfant.

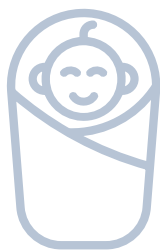


*Retrouvez
vos commerces
& commandez
en ligne sur :*

www.saintmandemescommerces.fr



◆ **Pour toutes vos démarches** nécessitant un déplacement en mairie : Accueil unique ouvert le lundi de 13h à 17h, du mardi au vendredi de 8h30 à 17h et le samedi de 9h15 à 12h30.



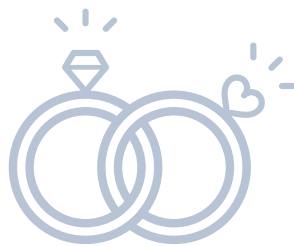
Bienvenue à...

Ambre ROBERT (1^{er}/12) • **Aliénor COHADE** (02/12) • **Ellie BENSOUSSAN GRISON** (02/12) • **Léo ADJADJ** (03/12), **Liv OBEDIA** (04/12) • **Célia JARREAU** (06/12) • **Julia STRAINCHAMPS MOREL** (06/12) • **Louise LECUÉ** (08/12) • **Eden ASSARAF** (08/12) • **Léon SOMDA** (08/12) • **Charles de la CROPTÉ de CHANTÉRAC** (10/12) • **Jonas NAIM** (11/12) • **Maria TANGUY PEREIRA** (12/12) • **Emma MICHAUD-NÉRARD** (12/12) • **Edna OLIEL** (12/12) • **Bluma SAURA** (15/12) • **Aaron ELKESLASSY** (16/12) • **Hadrien TAVÉ** (17/12) • **Romane FÉRIAUD** (19/12) • **Layvin AMAR** (21/12) • **Sophia LAFRAGETTE** (25/12) • **Carla MAHOUN** (26/12) • **Sybille LEBRUN** (26/12) • **Jules NGUYEN** (30/12) • **Capucine JENN SCHNEIDER** (31/12).



Ils nous ont quittés

Pierre DUBOIS (85 ans) • **Maurice BITTON** (77 ans) • **Luba RIASKOV** (98 ans) • **Yvonne N'GUETTA** (74 ans) • **Jeannine JOUET** (92 ans).



Ils se sont unis

Hervé KALIFA et **Aurélia TAHAR** (07/12) • **Hubert GOT** et **Sylvie MAITRIAS** (17/12) • **Yehiel ASSERAF** et **Eden JOCHIMEK** (17/12) • **David CHAMAK** et **Sharon KRIKEB** (21/12) • **Ambroise MALRIC** et **Wanalee SAKSANG** (28/12).



6 NOVEMBRE
Rachid LIDRISSI et **Naouel YACHOU**
unis par **Jacques GUIONET**



LE COMPAGNON DU TOIT
Vous avez fait le bon choix

COUVERTURE - CHARPENTE
ISOLATION
GOUTTIÈRES - RAMONAGE
MAÇONNERIE - RAVALEMENT




DEPLACEMENT ET DEVIS GRATUITS
6, rue des clamarts
94130 Nogent sur marne

Tél. : 01 48 93 03 09
06 22 07 71 38

UNE CHARTE DES MARIAGES

Afin que les cérémonies de mariage se déroulent dans un cadre à la fois convivial et solennel mais aussi respectueux de certaines règles de sécurité, de civilité, de citoyenneté et de laïcité, les futurs époux sont invités à signer, lors du dépôt du dossier de mariage, une charte visant à les sensibiliser sur le respect des valeurs de la République et sur les principes de tranquillité et de sécurité publiques lors de la célébration de l'union civile. Ils sont aussi aujourd'hui également informés des gestes barrières à respecter lors de la cérémonie.

LE LIVRET DE FAMILLE

Il s'agit d'un document officiel de la famille qui peut être sollicité dans de nombreuses situations. Il sert à justifier la composition du foyer et l'état civil de ses membres. Il est remis aux époux lors de la célébration du mariage et aux parents non mariés à l'occasion de la naissance de leur premier enfant. Un duplicata peut être demandé à la mairie du domicile. À Saint-Mandé, cette démarche peut se faire sur le site de la Ville "Démarches en ligne". Pour conserver son utilité, il doit être mis à jour lorsque survient une modification de l'état civil d'un des membres figurant sur le livret. Il est de la responsabilité des titulaires d'effectuer cette mise à jour en cas de naissance, de décès d'un des membres ou encore de mariage des parents.



Joao
DA CUNHA

OPPORTUNITY

**Vous souhaitez Vendre ou Louer
sur toute la France et le Portugal...**

**...Vous avez 4 bonnes raisons
de faire appel à nos services.**

1
Bénéficiez
d'une estimation
gratuite
sous 48h

2
Gagnez en
visibilité grâce
à notre présence
sur toute la France

3
Profitez des services
d'un photographe
professionnel pour
sublimer votre bien

4
Diagnostics obligatoires **OFFERTS** (sous conditions)

Nous recrutons sur toute la France et le Portugal des Commerciaux H.F.

FORMATION ASSURÉE AU SEIN DU GROUPE

• 06 67 90 10 80

**STORISTE • PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
INSTALLATEUR EXPERT • DÉPANNEUR**



**Portes blindées
TORDJMAN
Metal**

- STORES • FERMETURES
- VOILETS ROULANTS
- PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
- EXPERT EN MOTORISATION
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES
- DÉPANNAGE
- RÉPARATION
- CONSEIL • DEVIS • SAV
- INSTALLATION

NOUVEAU



**30€
TTC**

**Badge
d'immeuble
réalisé
en temps réel !**

01 43 98 11 18 • 06 69 23 14 15

Thierry Guarini

10, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice
www.amicus.fr • info@amicus.fr

Expert en viager depuis 1964

**Le Viager
à St-Mandé
et alentours**

Demandez une
étude personnalisée
et gratuite auprès
de votre conseiller

Guilhem BIJU-DUVAL
Conseiller St-Mandé

**06 63 84 12 15
01 42 03 98 41**

**VIAGER
EUROPE**
Cabinet Daubry
www.viager-europe.com

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

*Continuons à respecter
les gestes barrières*

